



FOOT LOISIR

Foot Loisir – Section club :

Saison 2023-2024.

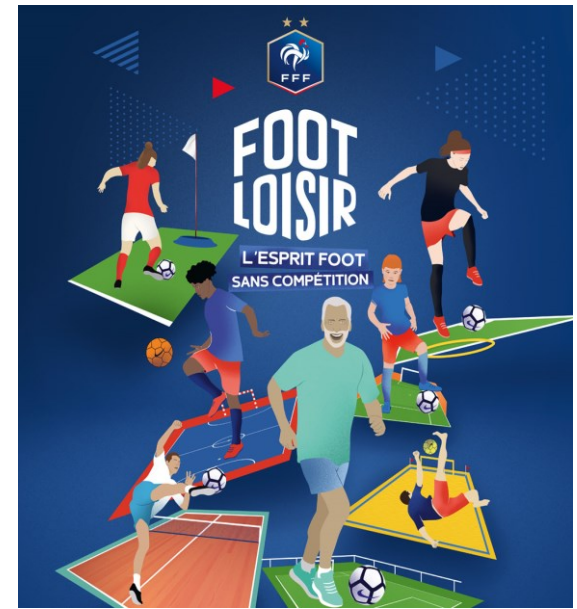


Préambule :

Le football loisir est une philosophie de jeu qui consiste à jouer sans se soucier de la finalité sportive de la compétition ; S'appuyant sur les « Nouvelles Pratiques » mais également sur certaines pratiques plus traditionnelles, l'intérêt est de proposer une approche non compétitive pour fidéliser des licenciés qui ne se retrouvent plus dans la pratique actuelle mais également d'en attirer de nouveaux grâce à des pratiques innovantes et adaptées. Le football loisir représente une véritable opportunité pour les clubs de se développer.

SOMMAIRE :

1. *Définition du dispositif.*
2. *Enjeux.*
3. *Grands principes.*
4. *Organisation du club.*
5. *Validation d'une section.*
6. *Annexes.*
7. *Pour conclure.*

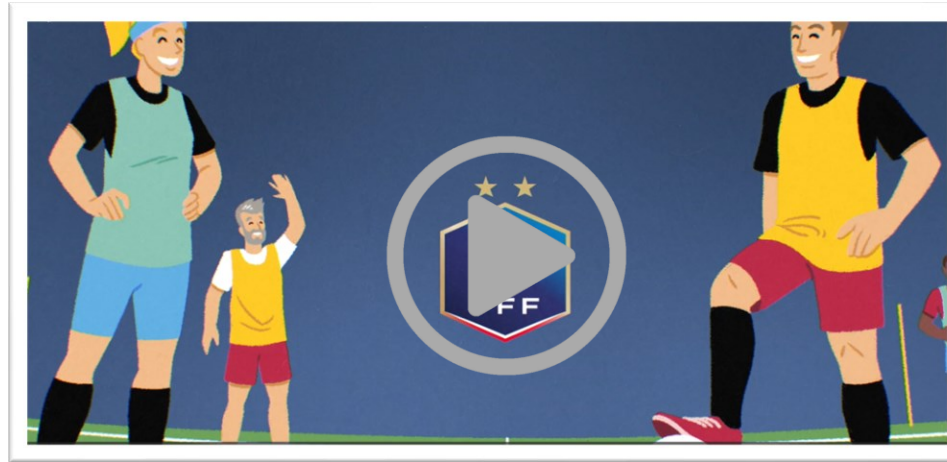




Définition :



Qu'est ce que le Foot Loisir ?



 *Visionner la vidéo en cliquant sur l'image*

Ce Qu'il Faut Retenir :

FOOT CLASSIQUE

- Notion de compétition importante.
- Fréquence d'entraînement régulière.
- Format quasi-unique de pratique.
- Présence de classements, montées-descentes et titres de champion.

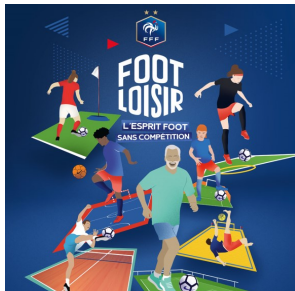


FOOT LOISIR

- Notion de compétition moins présente.
- Esprit plus convivial.
- Fréquence d'entraînement légère.
- Formats de pratique plus divers.
- Pas de titres de champion ni de montées-descentes.



Enjeux :



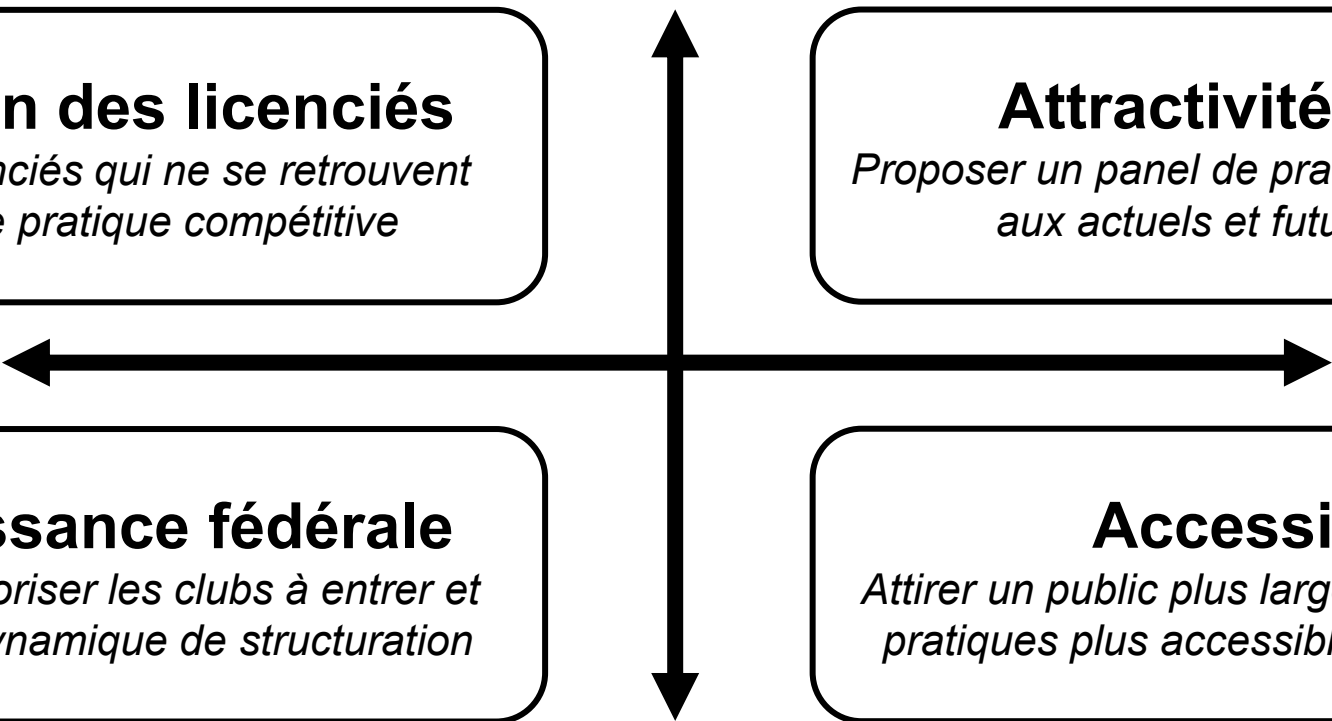
Fidéliser – Attirer – Proposer

Fidélisation des licenciés
Fidéliser ses licenciés qui ne se retrouvent plus dans une pratique compétitive

Attractivité du club
Proposer un panel de pratiques plus important aux actuels et futurs adhérents

Reconnaissance fédérale
encourager et valoriser les clubs à entrer et poursuivre leur dynamique de structuration

Accessibilité
Attirer un public plus large avec des offres de pratiques plus accessibles et plus ouvertes





Grands principes :



Pourquoi créer une Section Loisir ?

Diversifier l'offre de pratique dans votre club

Contribuer au développement de votre structure

Fidéliser nos licenciés principalement en senior

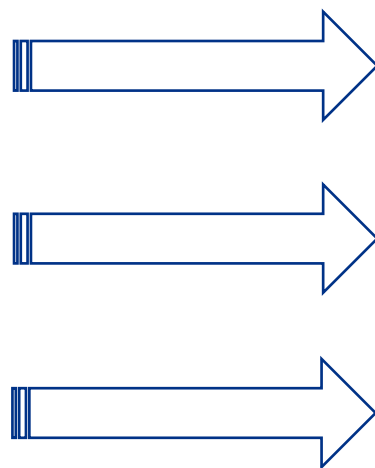
Attirer de nouveaux licenciés avec une nouvelle philosophie

Faire revenir d'anciens licenciés grâce à des pratiques plus accessibles

Proposer une pratique intergénérationnelle ou mixte

Pour qui ?

Tout(e) licencié(e) à partir de la catégorie U14 peut participer aux pratiques proposées dans le cadre d'une Section Loisir au sein de son club ou d'épreuves départementales.



Actuel(les) licencié(e)s des clubs

Futur(e)s licencié(e)s des clubs

Section « + de 35ans » (mixte ou non)

Section « + de 17ans » (mixte ou non)

Section « Féminine » (intergénération)

Section « U15 » (mixte ou non)



Grands principes (suite) :



Quelles offres de pratiques ?

Pratiques « classiques »

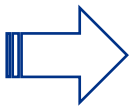
- ✓ Foot à 5
- ✓ Foot à 8
- ✓ Foot à 11
- ✓ Futsal

« Nouvelles pratiques »

- ✓ Beach Soccer
- ✓ Golf Foot
- ✓ Foot en Marchant
- ✓ Foot Handicap
- ✓ Fit Foot
- ✓ Foot 5 indoor
- ✓ Futnet
- ✓ E-Foot

Comment la mettre en place ?

Désigner un référent loisir au sein de son club

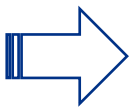


Cibler un public à qui proposer la ou les offres



Choisir la ou les offres de pratiques à proposer

Définir un lieu et un créneau de pratique (*hebdomadaire*)



Licencier les pratiquants sous une licence « loisir »

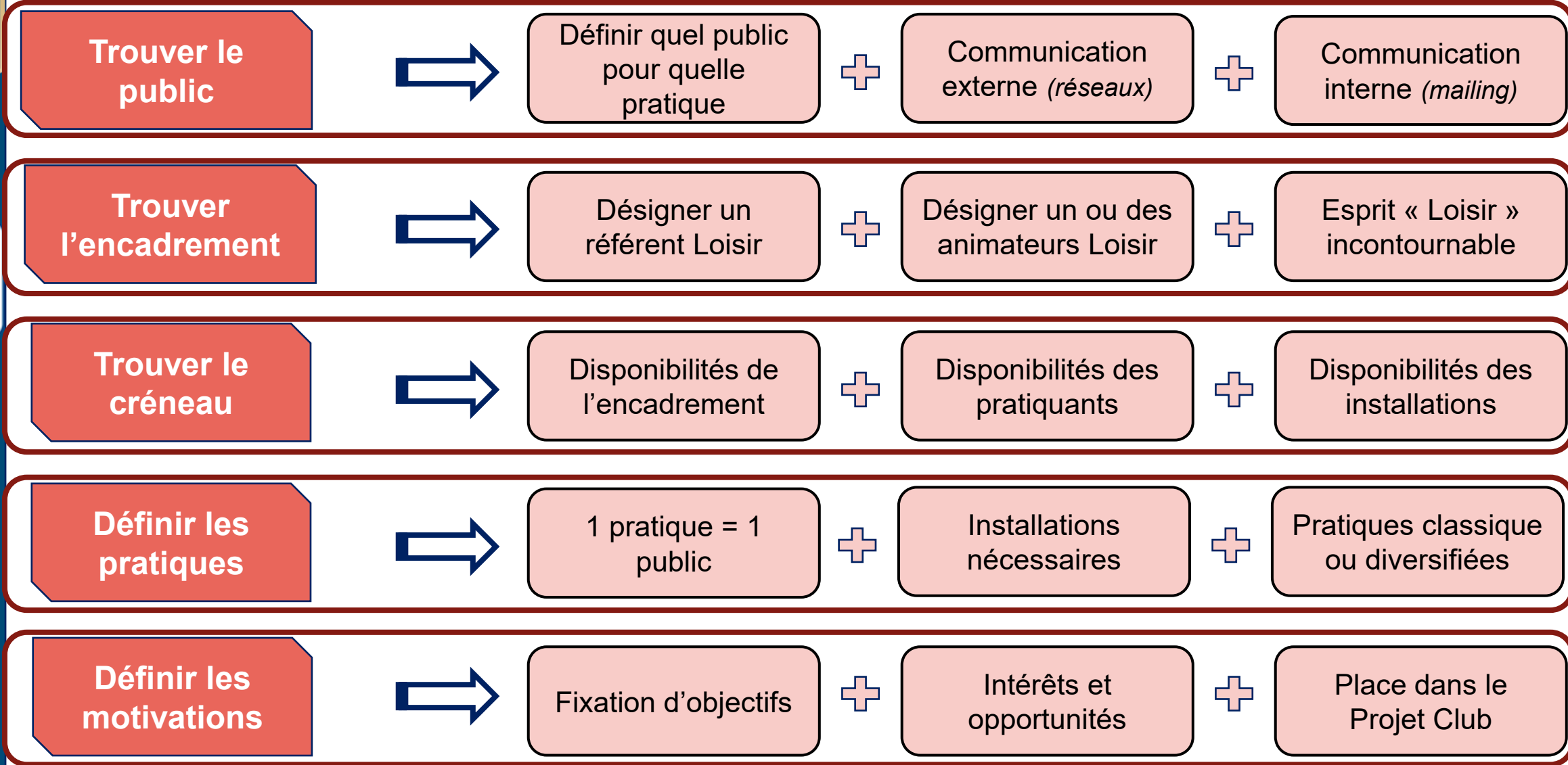


Faire valider ma section auprès de l'instance*

** : étape de labélisation à effectuer avec l'aide du Conseiller Technique en charge de l'action.*



L'organisation du club :





Validation d'une Section Loisir :



Une **Section Loisir** est un dispositif priorisé par la F.F.F pour apporter une nouvelle philosophie à notre pratique ; Dans ce sens, les Sections Loisirs peuvent être validées et ainsi **labélisées** par les instances pour garantir leur développement optimal.

Etape de « validation »

Définition d'une **Section Loisir** dans un club

Mise à disposition d'au moins **un créneau hebdomadaire de pratique Loisir** ouvert aux licenciés Loisir (**ce créneau peut être proposé à l'intérieur du club et/ou s'inscrire dans une offre proposée par le District en rencontrant d'autres clubs**)

1 Un **Référent Loisir** identifié

2 **10 licenciés Loisir** minimum / pratique

3 Identification de la section sur Footclubs

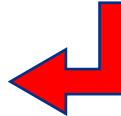

4 **Section Loisir du club validée par le District**

▶ Chaque étape est nécessaire pour valider l'existence d'une section Loisir

Etape de « labélisation »

Vérification des **4 critères suivants par district et ligue :**

- Un référent loisir identifié.
- 10 licenciés « loisir » minimum.
- Un créneau de pratique identifié.
- Une section identifiée sur Footclubs.

Réponse défavorable = Dossier à retravailler en vue d'une prochaine « labélisation ».  

Réponse favorable = dotation F.F.F transmise en cours de saison.



Annexe 1 : outils « Nouvelles Pratiques » :



	<u>Pratiques</u>	<u>Vidéo de présentation</u>	<u>Mini-guide de pratique</u>
	<i>Foot en Marchant</i>		
	<i>Golf Foot</i>		
	<i>Beach Soccer</i>	X	
	<i>Futnet</i>		
	<i>Fit Foot</i>		
	<i>Foot 5 (indoor)</i>		
	<i>E-Foot</i>	X	X
	<i>Futsal</i>	X	X



Annexe 2 : les formations e-learning :



The screenshot displays the FFF e-learning platform. At the top, there's a navigation bar with 'Accueil' and 'Guide du parcours'. The main heading is 'Devenir acteur des nouvelles pratiques' with a 'REPRENDRE' button. Below this, a progress bar shows 'Progression totale' at 7/25 and 'Temps restant estimé' at 01 min. A 'GUIDE DU PARCOURS' button is visible. The main content area shows a course titled 'Foot en marchant' with a progress bar at 2/5 and 'Temps restant estimé' at 21 min. Below the course title, there are four video thumbnails with titles: '1. Découvrir le Foot en marchant', '2. Réussir ses premiers pas vers le Foot en marchant', '3. S'entraîner au Foot en marchant : tous sur le terrain !', and '4. Chanter avec le coach : ses'. At the bottom, there's a feedback form titled 'VOTRE AVIS NOUS INTERESSE' with the question 'Qu'est-ce qui vous plaît dans cette pratique du foot et que vous pourriez mettre en avant auprès des joueurs ?'. The form has several radio button options: 'Le mélange des générations et la mixité homme-femme', 'Une pratique pour tous les niveaux', 'Une pratique pour les personnes en situation de handicap', 'Une pratique particulièrement adaptée au plus de 50 ans', 'Un jeu avec moins de risque de se blesser', and 'Une activité pour prolonger sa pratique du foot autrement'. A 'VALIDER' button is at the bottom of the form.

Etape 1 : cliquer sur le lien suivant pour accéder à la plateforme F.F.F : [Formations – Nouvelles Pratiques](#)

Etape 2 : créer un compte afin de pouvoir accéder aux contenus fédéraux (*gratuit*).

Etape 3 : une fois connecté, choisissez une des « Nouvelles Pratiques » et réalisez le module e-learning (*système de questions – réponses et de vidéos*).

Etape 4 : une fois terminé le module (4 étapes + 1 synthèse pour environ 30 minutes), vous pouvez consulter à nouveau les informations si vous le souhaitez.

N.B : l'aboutissement d'un module de formation e-learning n'entraîne aucunement la délivrance d'un diplôme fédéral.



Annexe 3 : les responsables :



Lors de la mise en place d'une **Section Loisir**, la F.F.F préconise deux types de personnes indispensables qui doivent être identifiées dans l'organigramme du club :

- ✓ LE REFERENT LOISIR : doit participer à la vie du club et est en charge de de la coordination.
- ✓ L'ANIMATEUR LOISIR : doit garantir la mise en place d'une ou plusieurs activités ciblées.

LE REFERENT LOISIR

Il peut être également pratiquant.
Il doit être une personne identifiée comme Référent de la Section et participer à la vie du club.

MON RÔLE - MES MISSIONS

- ▶ **JE SUIS** — Organisé, disponible, ponctuel, impliqué, convivial
- ▶ **J'AIME** — Le sens relationnel, la mise en place de projets et d'activités
- ▶ **JE CONNAIS** — L'organisation de mon club, les nouvelles pratiques

MA DISPONIBILITE 2 heures / semaine

MES DIPLÔMES - MES EXPERIENCES

Expérience précédente au sein du club (joueur actuel ou ancien / entraîneur / membres du Comité de Direction)

MON RÔLE - MES MISSIONS

- Animer et coordonner les animateurs loisir ou la section loisir
- Participer au Comité de Direction du club
- Mettre en place et suivre du budget de la Section
- Acheter du matériel dédié à la Section
- Organiser les créneaux libres pour les pratiques loisirs
- Assurer le suivi et le développement des différentes pratiques loisirs
- Être capable de promouvoir la section au sein du club et à l'extérieur
- Être en relation avec le District et la Ligue pour la bonne marche de Section Loisir
- Être en relation avec différents organismes pour la bonne marche de pratiques Loisir (exemples : Centre privé Foot5, Fédération Futnet)

MES BESOINS

- Capacités relationnelles et organisationnelles
- Être licencié à la FFF - Licence Loisir si pratiquant, sinon dirigeant

L'ANIMATEUR LOISIR

Lorsque votre club propose plusieurs pratiques loisir, il est important que chaque pratique soit encadrée par un animateur spécifique. Le club peut aussi choisir de s'organiser non pas par pratique mais par public. Dans ce cas, l'animateur s'occupe d'un public spécifique.

Il peut être également pratiquant. Il doit être une personne identifiée comme animateur de la Section.

MON RÔLE - MES MISSIONS

- ▶ **JE SUIS** — Organisé, disponible, ponctuel, impliqué, convivial
- ▶ **J'AIME** — Le sens relationnel, la mise en place de projets et d'activités
- ▶ **JE CONNAIS** — L'organisation de mon club, les nouvelles pratiques

MA DISPONIBILITE 2 heures / semaine

MON RÔLE - MES MISSIONS

- Préparer et ranger le matériel
- Animer la séance de la Section Loisir du club ou d'une pratique loisir de la Section
- Être en relation avec le District / Ligue pour la bonne marche de la pratique animée
- Être en relation avec différents organismes pour la bonne marche des pratiques Loisir (exemples : Centre privé Foot5, Fédération Futnet)

MES DIPLÔMES - MES EXPERIENCES

- Avoir déjà encadré un groupe
- Connaître la pratique animée (avoir pratiqué, règlement) = si module spécifique proposé par la DTN, avoir suivi ce module

MES BESOINS

- Capacités relationnelles et organisationnelles
- Être licencié à la FFF - Licence Loisir ou éducateur



Formations possibles sur le site de **l'IR2F** (onglet offre de formation régionale « entraîneur bénévole » → onglet Attestations Fédérales).





Pour conclure :



Le Foot Loisir, ce qu'il faut retenir en quelques mots :

- ✓ Une volonté de structuration du club.
- ✓ Une philosophie différente pour nos pratiquant(e)s.
- ✓ Une dotation matérielle offerte et un suivi du club par les instances.

✓ Votre contact principal :

M. MARTINEZ Léo

(CTD DAP – District)

06.03.31.36.24

lmartinez@haute-loire.fff.fr



✓ Plus d'informations sur le site internet de la F.F.F :

<https://www.fff.fr/13-les-pratiques-loisirs/index.html>



**FOOT
LOISIR**



